

Tunis le 12 septembre 2022

NOTE D'INFORMATION

A Mesdames et Messieurs les Parents d'Elèves

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Établissement de l'Établissement Régional de Tunis, entité regroupant le lycée Pierre Mendès France et les écoles Georges Brassens de Mégrine et Robert Desnos d'El Omrane, se dérouleront cette année du lundi 12 au mercredi 14 octobre 2022.

Ces élections se dérouleront exclusivement par vote électronique.

Chacun des deux parents est électeur et éligible. Il dispose d'une voix (un vote et un seul), quel que soit le nombre d'enfants scolarisés dans les établissements.

Procédure

- ✓ Jusqu'au dimanche 18.09.22 : vérification sur pronote de votre adresse électronique
- ✓ Mardi 20.09.22 : édition de la liste électorale des parents d'élèves
- ✓ Du mercredi 21.09 au vendredi 30.09.22 : possibilité de consultation des listes électorales par les parents (secrétariat Proviseur - 8h/12h)
- ✓ Jusqu'à vendredi 30.09.22 : dépôt des candidatures signées et des professions de foi (secrétariat Proviseur). Tout groupe de parents constitué librement peut faire acte de candidature. La liste devra comporter 2 (deux) noms au minimum et 12 (douze) noms au maximum
- ✓ Lundi 03.10.22 : affichage des candidatures (entrée bâtiment administration) :
- ✓ Du lundi 10 au mercredi 12.10.22 : vote électronique
- ✓ Jeudi 13.10.22 à 11h : résultats, en présence de représentants des listes candidates – Bureau de M. le Proviseur

Attention : la vérification et l'actualisation de votre adresse électronique sur votre espace Pronote est indispensable pour participer au vote. ***Si vous ne disposez pas de vos codes ProNote, merci de les demander au plus vite à la Vie Scolaire collège ou lycée.***

Le Proviseur

Patrice BOUSQUET

